

CAP AEPE

Accompagnant Educatif Petite Enfance

Diplôme
délivré par :


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



OBJECTIFS

Le CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Programme de la formation

Matières professionnelles :

- Bloc 1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- Bloc 2 : Exercer son activité en accueil collectif
- Bloc 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Matières techniques :



- Langage signé
- Certification SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Prévention-santé-environnement
- Techniques de Recherche de Stage, Techniques de Recherche d'Emploi
- Méthodologie

Matières générales optionnelles :

- Français
- Histoire-Géographie
- Enseignement Moral et Civique
- Mathématiques
- Sciences physiques et chimie

Les poursuites d'étude

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Concours de la fonction publique : ATSEM

 Bac pro SAPAT
 Bac pro ASSP

Métiers visés

- Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
- Assistant éducatif petite enfance
- Adjoint/agent d'animation
- Auxiliaire petite enfance
- Agent social
- Assistant maternel
- Employé à domicile
- Employé familial auprès d'enfant
- Garde d'enfant à domicile

Modalités

- Formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Formation continue (immersion professionnelle sous forme de stage)

Durée + Rythme d'alternance

- 390h à 560h en centre sur 1 an, le reste en entreprise
- Période de la formation : de août à fin juin de l'année suivante

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Approche pédagogique principalement en présentiel en groupe complet et demi-groupe, travaux pratiques en atelier grâce au plateau technique dédié, suivi pédagogique individuel et personnalisé, bilan régulier sur la formation en centre.
- Evaluations en contrôle continue de formation (pour l'apprentissage uniquement) et en épreuves ponctuelles :
 - Mises en situation
 - Tests de connaissances et de compétences
 - Conseils de classe / Bulletins de notes

100%

Taux de satisfaction

93%

Taux de Réussite

Les de JD

- Une équipe d'intervenants reconnus pour leur expertise et expérience professionnelle dans les secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Un réseau d'entreprises partenaires
- Plateaux techniques pour les cours de pratique professionnelle
- Accompagnement et suivi personnalisé

PRÉREQUIS

- Diplôme ou certification de niveau 3 (CAP) pour la formation en alternance.
- Première expérience(s) professionnelle(s) souhaitable(s) dans le domaine

PROCÉDURE D'ADMISSION (PRÉ-INSCRIPTIONS)

- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Accompagnement à la recherche d'entreprises

DÉLAIS D'ACCÈS

- Rentrée en août et octobre en fonction du statut

FINANCEMENT

- En Alternance : Prise en charge par l'entreprise
- Formation continue : prendre contact avec l'établissement

CAP AEPE - RNCP38565 - 01.01.24